



11^e SESSION DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE MIXTE QUÉBEC-BAVIÈRE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA)
 - Füssen et Munich (Allemagne)
 - 25 février au 2 mars 2018
- PARTICIPANTS**
- Délégation québécoise**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M. Stéphane Bergeron, député de Verchères et vice-président de la DANRBA
 - M. André Lamontagne, député de Johnson et vice-président de la DANRBA
 - M^{me} Nicole Ménard, députée de Laporte et whip en chef du gouvernement
 - M^{me} Filomena Rotiroti, députée de Jeanne-Mance-Viger
 - M. Daniel Cloutier¹, directeur des relations interparlementaires et internationales et du protocole
 - M^{me} Josée Soulard, conseillère au cabinet du président de l'ANQ.
- Délégation bavaroise**
- M^{me} Barbara Stamm, présidente du Landtag
 - M. Reinhold Bocklet, premier vice-président du Landtag
 - M^{me} Inge Aures, deuxième vice-présidente du Landtag
 - M. Peter Meyer, troisième vice-président du Landtag
 - M^{me} Ulrike Gote, quatrième vice-présidente du Landtag
 - M. Peter Paul Gantzer, député et membre du Bureau
 - M. Hans Herold, député et membre du Bureau
 - M^{me} Angelika Schorer, députée et membre du Bureau
 - M^{me} Reserl Sem, députée et membre du Bureau
 - M. Erwin Huber, député
 - M^{me} Kathrin Sonnenholzner, députée
 - M^{me} Sylvia Stierstorfer, députée
 - M. Harald Güller, député
 - M^{me} Ulrich Leiner, députée
 - M. Markus Ganserer, député
 - M. Bernhard Roos, député
 - M. Ernst Weidenbusch, député

¹ Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

PARTICIPANTS (SUITE)

- M^{me} Amelia Ganslmeier, sous-ministre responsable de la construction du ministère bavarois de la Construction et de la Circulation
- M. Reinhard Reiter, directeur général
- M^{me} Renate Mayer, directrice du protocole
- M. Wolfram Schöhl, directeur du département de la formation du ministère de l'Agriculture et des Forêts de Bavière
- M. Paul Dosch, directeur du bureau de l'agriculture
- M. Josef Schorer, représentant de l'Association pour l'éducation agricole en Bavière

CONTEXTE

- En avril 2002, l'ANQ et le Parlement bavarois ont renforcé leurs liens à la suite de la signature d'une entente instituant une Commission parlementaire mixte.
- Cet accord prévoit que les présidents des deux assemblées, accompagnés d'une délégation de parlementaires, se rassemblent sur une base annuelle pour échanger et mettre en perspective leurs expériences à l'égard de différentes politiques publiques, d'enjeux de société et de thèmes d'actualité.
- Les sessions de la Commission ont lieu alternativement au Québec et en Bavière.
- Dans le cadre de la commission mixte Québec-Bavière, les thèmes sont choisis par la section en visite qui vient à la recherche d'informations sur l'expérience de la société hôte en regard de ces thématiques.
- La 10^e Session a eu lieu à Québec, du 3 au 8 octobre 2017. À cette occasion, les parlementaires ont eu l'occasion d'échanger notamment sur la diversité culturelle, l'intégration et la culture du débat sur les réseaux sociaux, ainsi que sur les parlements, les gouvernements et le monde du travail à l'ère du numérique. Ils ont aussi abordé des enjeux relatifs à la vie en milieu rural et les différentes stratégies visant la conservation de la nature, dans un contexte de tourisme et d'agriculture.
- En plus des rencontres de la Commission parlementaire mixte, l'ANQ reçoit régulièrement des commissions parlementaires sectorielles du Landtag de Bavière qui viennent au Québec en mission d'étude.

THÈMES

- Le développement de la relève dans les services sociaux, notamment dans les soins infirmiers.
- Les mesures favorisant la relève agricole.
- Le transport en commun intermodal et le transport actif – les infrastructures cyclables.
- Le commerce en ligne : taxation et réglementation.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- S'informer des principaux enjeux bavarois et bénéficier de l'expérience récente des parlementaires du Landtag en matière de développement de la relève dans les services sociaux, plus précisément dans les soins infirmiers.
- Échanger avec les parlementaires bavarois sur les mesures favorisant la relève agricole. Profiter des échanges avec les intervenants pour identifier les idées et pratiques novatrices dans ce domaine.
- Discuter du secteur du transport en commun et du transport actif.
- Mettre en commun les expériences relatives au commerce en ligne, à sa taxation et sa réglementation.
- Renforcer la relation bilatérale privilégiée que l'ANQ entretient avec le Landtag de Bavière, notamment par l'étude d'enjeux stratégiques.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Dans le cadre de cette 11^e session de la commission, le président de l'ANQ a reçu la médaille constitutionnelle d'Or de l'État de Bavière. Cette distinction est remise à des personnalités qui ont apporté une contribution exceptionnelle à l'État libre de Bavière. Mentionnons que la présidente du Landtag de Bavière, M^{me} Barbara Stamm, avait reçu la médaille hommage du 50^e anniversaire du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec, dans le cadre de la 10^e session de la Commission parlementaire mixte Bavière-Québec, qui s'est tenue à Québec, du 4 au 8 octobre 2017
- En lien avec le thème « mesures favorisant la relève agricole », la délégation québécoise a assisté à des présentations offertes par le directeur du département de la formation du ministère bavarois de l'Alimentation, de l'Agriculture et des forêts. La délégation a également pu s'entretenir avec le représentant de l'Association pour l'éducation agricole en Bavière et le directeur du Bureau local d'agriculture de Füssen. Le thème a également fait l'objet d'une séance de travail en compagnie de la présidente et de la vice-présidente de la Commission pour la nutrition, l'agriculture et la foresterie du Landtag de Bavière.
- Le thème « développement de la relève dans les domaines sociaux » a fait l'objet d'une séance de travail en compagnie de la présidente et de la vice-présidente de la Commission de la santé et des soins infirmiers du Landtag de Bavière.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Les membres de la délégation ont également assisté à une présentation sur le transport en commun intermodal offerte par trois représentants de la ville de Munich. L'accent a été mis sur le transport actif, notamment les infrastructures cyclistes. Ce thème a également été abordé lors d'une séance de travail. La délégation québécoise a pu s'entretenir à cette occasion avec le président et deux députés membres de la Commission de l'économie, des médias, de l'infrastructure, de la construction, des transports, de l'énergie et de la technologie du Landtag de Bavière. La sous-ministre de la Construction du ministère bavarois de la construction et de la circulation ainsi que le président des clubs de cyclistes de la Bavière étaient également présents à la séance de travail.
- Enfin, la délégation québécoise a eu des rencontres sur le thème de la taxation et de la réglementation du commerce en ligne avec deux experts du ministère des Finances, du Développement régional et des Affaires intérieures de la Bavière.

Dépenses comptabilisées dans l'année financière 2017-2018

COÛT	Repas ²	700,00 \$
	Hébergement ³	0,00 \$
	Transport ⁴	12 916,18 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ⁵	975,00 \$
	Total	14 591,18 \$

Dépenses comptabilisées dans l'année financière 2018-2019

COÛT	Repas	340,00 \$
	Hébergement	0,00 \$
	Transport	160,00 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres	275,00 \$
	Total	775,00 \$

COÛT TOTAL DE LA MISSION **15 366,18 \$**

² Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

³ L'hébergement a été payé par le Parlement hôte.

⁴ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

⁵ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.